

Lyon, 29 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse dans la Métropole de Lyon.

La collectivité alerte et prépare des actions pour lutter contre un phénomène de plus en plus précoce et fréquent.

Les récents arrêtés pris en mars et avril par la Préfecture du Rhône en raison de la sécheresse du territoire montrent bien combien les phénomènes de sécheresse se produisent de plus en plus tôt dans l'année. Il convient donc d'agir pour en limiter les effets et anticiper, autant que faire se peut, ces épisodes qui vont se multiplier en raison du réchauffement climatique global à l'échelle de la planète.

La réunion du comité départemental de gestion des eaux de suivi conjoncturel de la sécheresse du 7 avril dernier a montré que si la situation des eaux superficielles était normale dans la Métropole de Lyon, **la recharge des eaux souterraines n'a en revanche pas été suffisante cet hiver sur certains secteurs**. Cette situation est aggravée par cinq années consécutives de mauvaises recharges des nappes. Des mesures avaient déjà été prises par la Préfecture le 19 mars pour protéger la nappe de l'est Lyonnais et celle du Garon, elles ont été étendues à la nappe du Val de Saône le 13 avril dernier.

De plus, la nappe de l'est lyonnais dans le couloir d'Heyrieux a été placée en alerte, c'est-à-dire que dans cette zone les prélèvements dans le milieu pour les usages professionnels doivent être réduits de 25%, les lavages de voiries et de voitures, tout comme le remplissage des piscines, sont interdits, et l'arrosage des jardins n'est autorisé qu'entre 20h et 8h (à l'exception des potagers). **Plusieurs communes de la Métropole sont affectées par ces mesures : Saint-Fons, Solaize, Feyzin, Corbas, Vénissieux et Mions.**

Au-delà de ces mesures de restriction, l'objectif est de sensibiliser les usagers à cette question de la vulnérabilité de la ressource et à une utilisation économe de l'eau. Car, du fait des effets combinés du réchauffement climatique et de l'accroissement démographique dans la Métropole de Lyon, les tensions autour de la ressource en eau sont amenées à s'accroître.

La Métropole va conduire plusieurs actions pour améliorer la recharge des nappes :

Une attention particulière sera portée aux zones humides qui permettent de stocker l'eau dans les sols et d'alimenter les cours d'eau en période de sécheresse. Au cours des dix dernières années, on estime que 10% des zones humides métropolitaines ont été détruites. Un programme de préservation et de gestion des zones humides sera mis en place.

Quant aux eaux pluviales, elles seront préférentiellement infiltrées dans les sols. Aujourd'hui, elles sont rapidement évacuées en aval des villes. Or, favoriser le stockage et l'infiltration des eaux pluviales permettrait, d'une part de réduire l'utilisation d'eau potable pour des usages ne nécessitant pas une eau de qualité potable (arrosage, chasse d'eau, machine à laver...), et d'autre part, de réalimenter les nappes souterraines et les zones humides. En ce sens, la Métropole prépare un programme intitulé

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

« ville perméable » visant à désimperméabiliser les surfaces urbaines, notamment avec la création de noues et de bassins de stockage, et l'utilisation de revêtements urbains perméables. Quant aux toitures terrasses végétalisées, elles seront encouragées dans les nouvelles constructions, notamment dans le cadre du dispositif métropolitain Ecoreno'v.